



# Conseil économique et social

Distr. limitée  
23 mars 2021  
Français  
Original : anglais

---

## Commission de la condition de la femme

### Soixante-cinquième session

15-26 mars 2021

Point 7 de l'ordre du jour

### Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa soixante-cinquième session

## Projet de rapport

*Rapporteuse* : Shilpa Pullela (Australie)

## Organisation de la session

### A. Ouverture et durée de la session

1. La soixante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme a eu lieu au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 15 au 26 mars 2021. La Commission a tenu \_\_\_\_\_ séances (1<sup>re</sup> à \_\_\_\_<sup>e</sup> séance).

2. Conformément à l'organisation des travaux adoptée à sa 1<sup>re</sup> séance, le 15 mars 2021, et compte tenu des répercussions que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a sur ses modalités de travail à sa soixante-cinquième session et des solutions qui s'offrent à elle dans l'intervalle sur le plan technique et du point de vue de la procédure, la Commission a tenu [ ] séances informelles virtuelles pour avoir une discussion générale, des tables rondes ministérielles et des dialogues interactifs au titre du point 3 de l'ordre du jour. Le compte rendu des séances informelles virtuelles figure en annexe du présent document.

### B. Participation

3. Les représentants de \_\_\_ États membres de la Commission ont participé à la session. Étaient également présents des observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'États non membres, ainsi que des représentants d'organismes des Nations Unies et des observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales et d'autres organisations.



### C. Bureau de la Commission

4. Aux 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> séances de la soixante-quatrième session, tenues le 22 mars 2019 et le 9 mars 2020, ainsi que par lettre de la présidence en date du 9 juillet 2020<sup>1</sup>, et à la 1<sup>re</sup> séance de la soixante-cinquième session, tenue le 15 mars 2021, les membres ci-après ont été élus pour siéger au Bureau de la Commission à sa soixante-cinquième session :

*Président :*

Mher Margaryan (Arménie)

*Vice-Présidents :*

Ahlem Sara Charikhi (Algérie)

Na Sang Deok (République de Corée)

*Vice-Présidente et Rapporteuse :*

Shilpa Pallela (Australie)<sup>2</sup>

### D. Ordre du jour et organisation des travaux

5. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 15 mars 2021, la Commission a adopté son ordre du jour, paru sous la cote [E/CN.6/2021/1](#), qui se lit comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » :
  - a) Réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et autres mesures et initiatives :
    - i) Thème prioritaire : participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique et élimination de la violence, en vue d'atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles ;
    - ii) Thème de l'évaluation : autonomisation des femmes et lien avec le développement durable (conclusions concertées de la soixantième session) ;
  - b) Questions nouvelles, tendances, domaines d'intervention et approches novatrices des questions ayant une incidence sur la situation des femmes, notamment de l'égalité des sexes ;
  - c) Prise en compte des questions de genre, situations et questions intéressant les programmes.
4. Communications relatives à la condition de la femme.

---

<sup>1</sup> Conformément aux décisions 2020/205 du 3 avril 2020, 2020/206 du 22 mai 2020 et 2020/219 du 24 juin 2020 du Conseil économique et social, et à sa résolution [2020/4](#).

<sup>2</sup> Dans une lettre datée du 9 février 2021, la Présidence du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États a informé la Commission que M<sup>me</sup> Jo Feldman (Australie) avait achevé sa période de service à New York et que le Groupe avait approuvé la candidature de M<sup>me</sup> Shilpa Pallela (Australie) pour le reste du mandat de M<sup>me</sup> Jo Feldman en tant que Vice-Présidente de la Commission à sa soixante-cinquième session.

5. Suite donnée aux résolutions et décisions du Conseil économique et social.
  6. Ordre du jour provisoire de la soixante-sixième session de la Commission.
  7. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa soixante-cinquième session.
6. À la même séance, la Commission a approuvé le plan d'organisation de ses travaux, paru sous la cote [E/CN.6/2021/1/Add.1](#).

## **E. Documentation**

7. La liste des documents dont la Commission était saisie à sa soixante-cinquième session peut être consultée en ligne à l'adresse suivante : <https://www.unwomen.org/en/csw/csw65-2021/official-documents>.
-